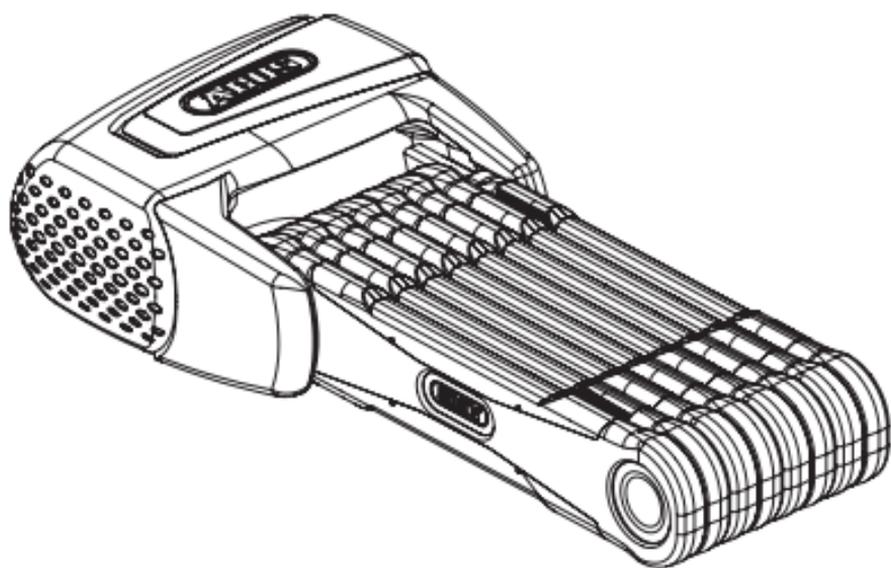


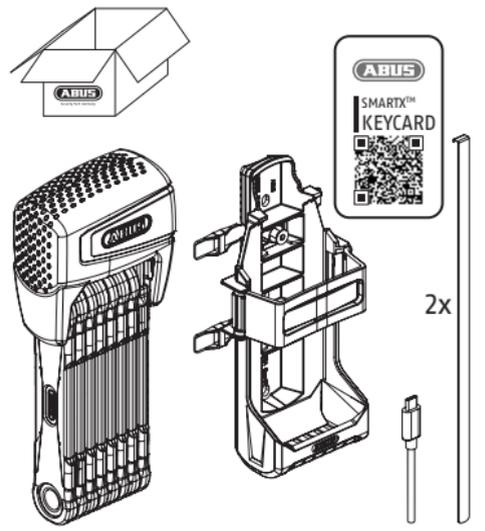


Security Tech Germany

Bordo 6500A



© ABUS | D 58292 Wetter (Germany)
www.abus.com



DE	Bedienungsanleitung	4
GB	Operating instructions	24
FR	Instructions d'utilisation	44
NL	Gebruikshandleiding	64
IT	Istruzioni d'uso	84
ES	Instrucciones de funcionamiento	104
DK	Betjeningsvejledning	124

FR Merci d'avoir choisi ce produit ABUS !

Explication des symboles

Symbole	Mot-signal	Observation
	Avertissement	Consigne de sécurité relative aux risques de blessure ou de danger pour votre santé. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un danger de mort ou des blessures graves.
	Prudence	Consigne de sécurité relative aux risques de blessure ou de danger pour votre santé. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des blessures.
	Attention	Avertissement concernant d'éventuels endommagements de l'appareil. Le non respect de ces consignes peut entraîner des dommages matériels ou des dysfonctionnements.

Puissance d'émission < 10 mW
Fréquence radio 2,402 GHz - 2,480 GHz
Poids env. 2300 g

Consignes de sécurité

Veillez lire ces consignes de sécurité et les respecter. Leur non-respect peut conduire à un incendie et/ou des dommages matériels et corporels !



Avertissement

- Ce produit contient des batteries lithium-ion. Un remplacement de la batterie n'est pas nécessaire et doit être effectué uniquement par le fabricant (ABUS).
- Les batteries doivent être conservées hors de portée des enfants. Les enfants risqueraient de mettre les batteries dans leur bouche et de les avaler. Cela peut entraîner de graves atteintes à la santé. Dans ce cas, consultez immédiatement un médecin !
- Ne laissez pas les emballages à portée des enfants! Risque d'asphyxie !
- Ne stockez et n'utilisez pas le produit dans des environnements dans lesquels il existe un risque d'explosion, par ex. à cause de liquides inflammables, de gaz ou de poussière.
- Ne brûlez jamais le produit ! La batterie

peut exploser dans le feu. Cela dégage en outre des substances toxiques.

- Pour le chargement, utilisez uniquement le câble USB fourni en association avec un appareil de chargement adapté (bloc d'alimentation 5 V CC, courant de charge d'au moins 500 mA) ! Lors du chargement, ne laissez pas l'antivol sans surveillance !



Prudence

- Une batterie endommagée peut provoquer des irritations des voies respiratoires, de la peau et des yeux. Dans ce cas, rincez immédiatement la zone touchée à l'eau et consultez un médecin. Le liquide contenu dans la batterie est inflammable !



Attention

- La batterie peut uniquement être chargée si le boîtier du corps de l'antivol n'est pas endommagé. Si le corps de l'antivol présente des dommages visibles, par ex. des fissures ou des trous, la batterie ne doit pas être chargée !
- Ne stockez et n'utilisez pas le produit dans des endroits où la température peut être inférieure à -20 °C ou supérieure à +40 °C. N'exposez pas le produit au

rayonnement direct du soleil pour une période prolongée !

- N'essayez en aucun cas d'ouvrir le produit et de retirer la batterie. Il existe un risque d'endommagement (échappement de gaz de la batterie, court-circuit, etc.)
- Pour le nettoyage de l'antivol, n'utilisez pas de nettoyeur haute pression (classe IP 44) ni de produits de nettoyage agressifs.
- Vérifiez au moins une fois par an la présence de dommages sur l'antivol. Si le corps de l'antivol présente des dommages visibles, par ex. des fissures ou des trous, l'antivol ne doit plus être utilisé.

1. Première mise en service et chargement de la batterie

À la livraison, l'antivol se trouve en position de transport (le bras de l'antivol est uniquement enclenché, pas verrouillé).

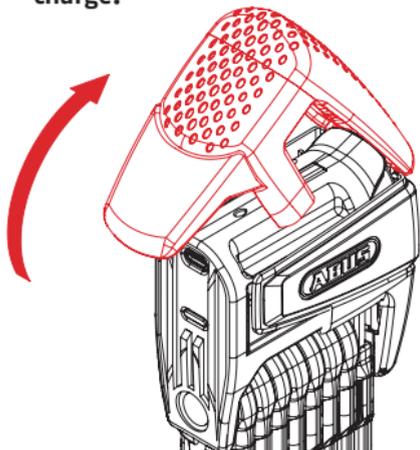
Afin de pouvoir utiliser l'antivol, la batterie doit tout d'abord être chargée entièrement.

Lors du chargement initial, installez l'application SmartX (→ chapitre 2, page 50).

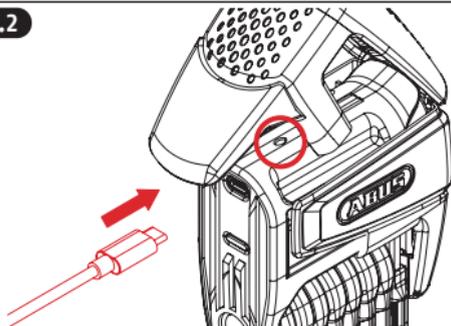
1.1



Soulevez toujours le cache à la main sans utiliser d'outils pour éviter d'endommager la prise de charge.



1.2



48

Si aucun signal sonore de confirmation ne retentit lorsque le câble de charge est branché, veuillez vérifier la connexion entre le câble et l'antivol.

LED sur l'antivol (→ cercle rouge) : elle s'allume en rouge et orange pendant la charge, et en vert lorsque la charge est complète.

Chargez la batterie à 100 % (l'état de charge de la batterie peut être affiché dans l'application après une installation réussie) ; l'antivol peut ensuite être utilisé.

Chargez l'antivol dès que l'application vous le demande.

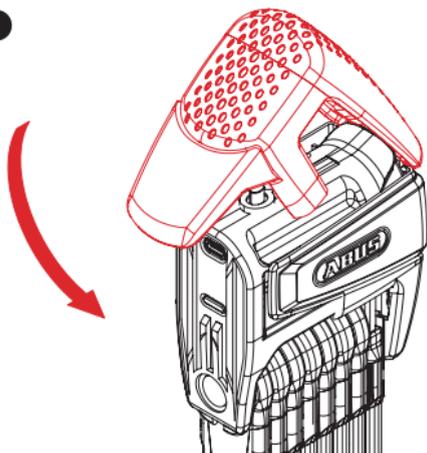
Chargez la batterie avant même que la serrure ne soit inutilisée pendant une période prolongée (p. ex. pendant l'interruption d'hiver).

Avec une batterie vide, l'antivol verrouillé continue à fournir une sécurité mécanique, mais vous ne pouvez cependant pas l'ouvrir.

Si la batterie est complètement déchargée et que l'antivol est accroché au vélo, vous pouvez connecter une batterie externe via un câble USB pour fournir l'alimentation nécessaire à l'ouverture de l'antivol. Chargez ensuite complètement la batterie de l'antivol.

49

1.3



Attention

Après le chargement, appuyez fermement sur le clapet !

Le clapet dispose d'une fonction d'étanchéité et protège l'électronique contre la pénétration d'humidité et de poussière.

2. Application SmartX



SmartX

Téléchargez l'application ABUS SmartX, installez-la et suivez les instructions de l'application jusqu'au scan du code QR de la carte codée ABUS fournie.

Après le scan du code QR et la connexion au smartphone, un tutoriel sur l'utilisation de l'antivol s'affiche. Il peut également être visionné sous « Infos & réglages » > « Comment faire ? ».

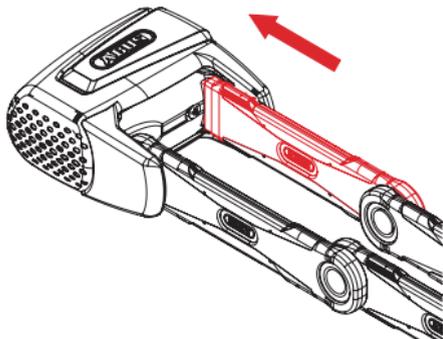
Conservez impérativement la carte codée en lieu sûr ! Vous avez besoin du code QR pour la programmation, les mises à jour logicielles, en cas de perte du smartphone ainsi que comme preuve de propriété en cas de demande de garantie et de réparation. Ne donnez pas la carte à des tiers.

Pour le fonctionnement électronique de l'antivol, la fonction Bluetooth® et la localisation doivent être activées sur le smartphone. Ce dernier doit disposer d'une connexion Internet pour les mises à jour et ne doit pas être en mode avion.

Comme alternative au smartphone, l'antivol peut également être commandé avec l'émetteur portatif ABUS SmartX RC (→ manuel ABUS SmartX RC).

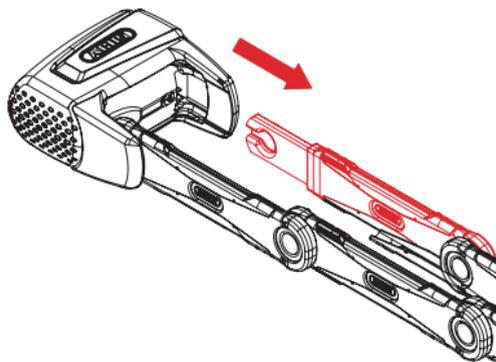
3. Fermeture de l'antivol

1. Pousser entièrement le bras dans le corps de l'antivol.
2. L'antivol se verrouille automatiquement, un signal sonore de confirmation retentit et la LED s'allume 1x en vert. Après un délai d'environ 10 secondes, l'antivol passe en **mode de surveillance**. Ce délai vous permet de garer le vélo de manière à ce que l'antivol ne bouge pas involontairement par la suite.
3. Si l'antivol ne se verrouille pas, un signal sonore d'alarme retentit et la LED s'allume 1x en orange. Après 6 essais de verrouillage ratés, l'antivol reste déverrouillé. Vérifiez que l'ouverture destinée au bras de l'antivol est propre. Ne forcez pas pour insérer le bras, sous peine de bloquer l'antivol.



4. Ouverture de l'antivol

1. Smartphone autorisé avec application SmartX opérationnelle, Bluetooth® et services de localisation activés ou émetteur portatif autorisé à portée (environ 2-5 m).
2. Bougez l'antivol pour le déverrouiller. Le déverrouillage est confirmé par un signal sonore de confirmation. La LED s'allume en rouge pendant environ 10 secondes tant que le bras est inséré.
3. Pour ouvrir l'antivol, tirez sur le bras dans les 10 secondes, sous peine de voir l'antivol se verrouiller à nouveau et la surveillance se réactiver. Pour confirmer le verrouillage, la LED s'allume 1x en vert.



5. Déclenchement de l'alarme

Si un mouvement est détecté au niveau de l'antivol verrouillé (**mode de surveillance**) sans qu'un smartphone ou un émetteur portatif autorisé ne soit à portée, une pré-alarme se déclenche après un délai de 4 secondes.

Ce délai vous permet de trouver un smartphone/émetteur portatif autorisé.

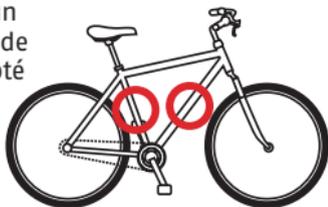
Si ensuite des mouvements plus importants sont détectés, l'alarme principale se déclenche (durée d'environ 15 secondes) et la LED clignote en rouge.

Si les mouvements continuent, le processus recommence.

L'alarme s'arrête après 15 secondes si aucun autre mouvement n'est détecté. Elle peut aussi être arrêtée manuellement à l'aide d'un smartphone ou d'un émetteur portatif autorisé.

6. Montage du support ABUS

Sélectionnez un emplacement de montage adapté à votre support sur votre vélo.

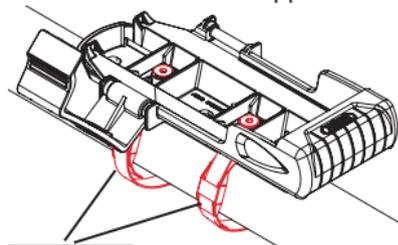


54

 **Risque de blessure par chute lorsque le support est monté face vers le bas**
Prudence

Il n'est pas autorisé de monter le support avec la face vers le bas ! L'antivol pourrait tomber et vous blesser vous ou d'autres usagers.

- Montez le support sur le vélo de manière à ce que l'antivol se trouve au-dessus et non en dessous du support.



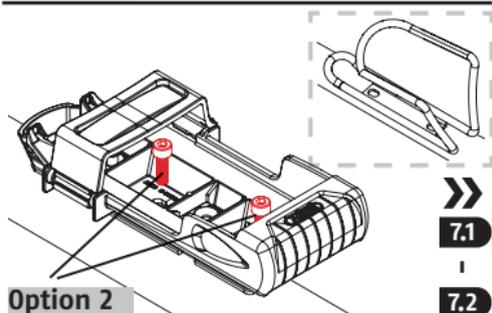
Option 1



6.1



6.7



Option 2

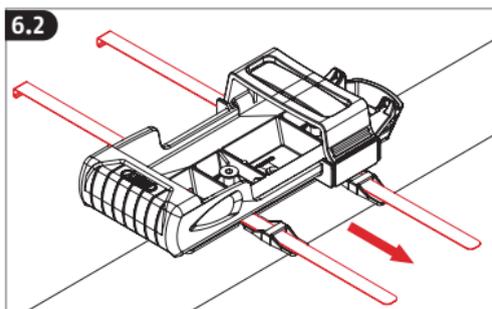
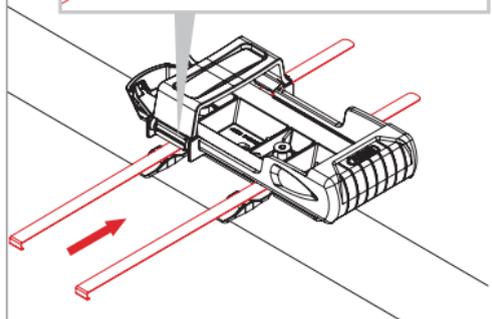
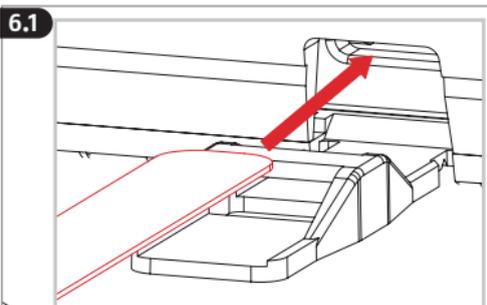


7.1

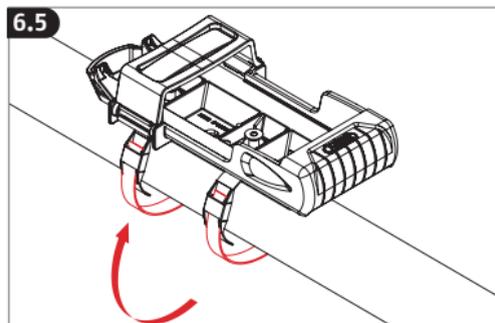
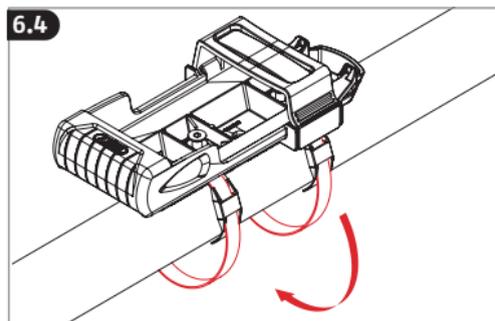
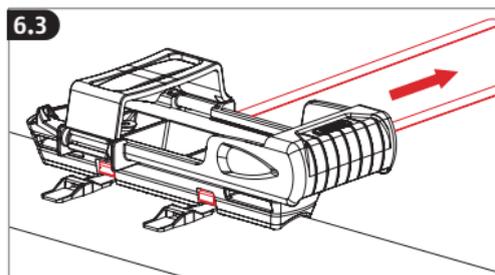


7.2

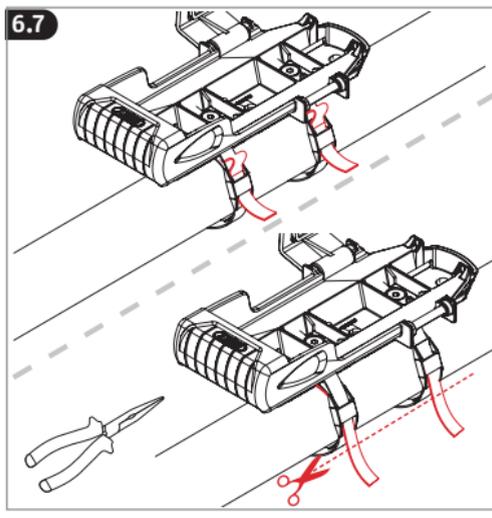
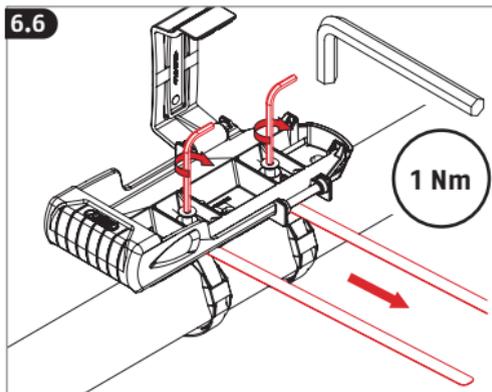
55



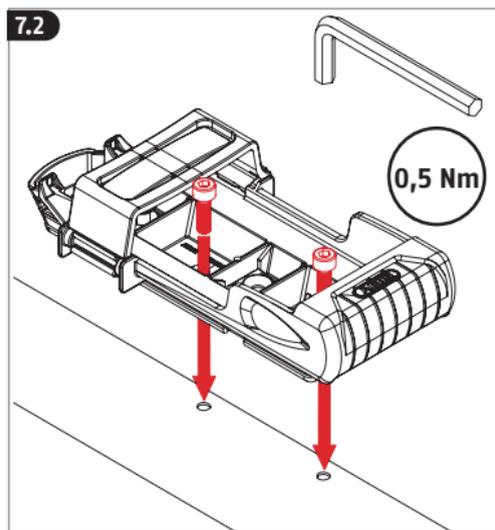
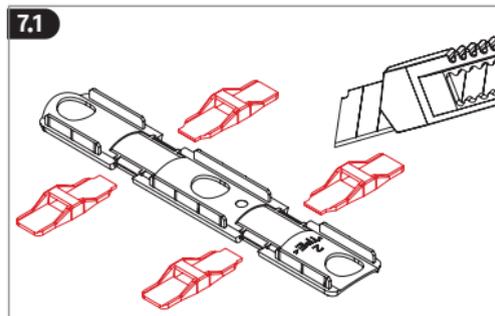
56



57



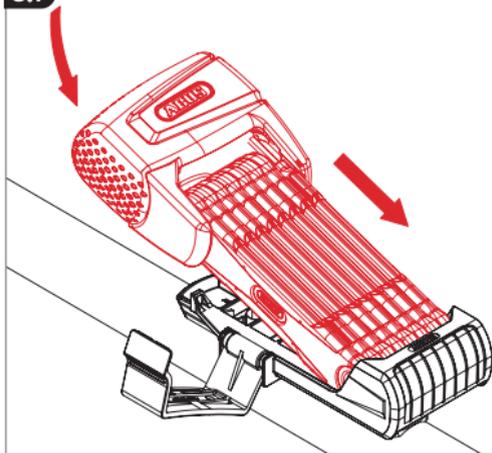
58



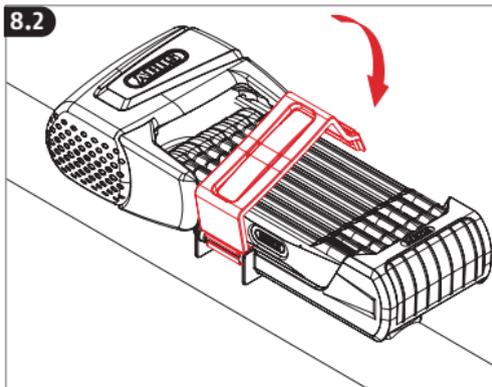
59

8. Placer l'antivol dans le support

8.1



8.2



60



Danger de mort par chute lors du transport en voiture ou en remorque

Si l'antivol est dans le support lors du transport du vélo avec une voiture ou une remorque, il peut tomber et blesser ou tuer d'autres usagers de la route

- Retirez pendant ce transport toujours l'antivol du support !



61

Déclaration de Conformité

La société ABUS August Bremicker Söhne KG déclare par la présente que le Appareil sans fil Bordo 6500A lorsqu'il est utilisé selon les directives est conforme aux exigences fondamentales et aux dispositions en vigueur de la directive 2014/53/EU. Le texte complet de la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse Internet suivante: www.abus.com.

Mise au rebut

Éliminer l'emballage selon le type d'emballage. Ajoutez du carton aux déchets de papier, de feuilles et de pièces en plastique dans la collecte des matières recyclables. Éliminez l'appareil conformément à la directive UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques 2002/96/CE - DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques). En cas de doute, veuillez vous adresser aux organismes régissant l'élimination des déchets. Vous recevrez les informations sur les points de reprise de vos appareils usagés par ex. auprès de la mairie, des entreprises locales de collecte et d'élimination des déchets ou de votre revendeur. Ne jetez pas les piles avec les ordures ménagères.



WEEE-Reg.-Nr. DE79663011

Garantie

Les produits ABUS sont conçus, fabriqués et testés avec beaucoup de soin et selon la réglementation applicable. La garantie couvre uniquement les vices résultant de défauts matériels ou de fabrication présents au moment de la vente. En présence d'un défaut matériel ou de fabrication prouvé, le produit est réparé ou remplacé au gré du donneur de garantie. La garantie se termine, dans de tels cas, à expiration de la durée d'origine de la garantie. Toute revendication au-delà de cette date est explicitement exclue.

ABUS décline toute responsabilité pour des vices et dommages résultant des influences extérieures (p.ex. avaries de transport, emploi de la force), d'une utilisation incorrecte, de l'usure normale ou du non-respect de cette notice d'utilisation. En cas d'une demande dans le cadre de la garantie, l'article réclamé doit être accompagné du justificatif mentionnant la date d'achat et d'une description du défaut.

Nous nous réservons le droit de toutes modifications techniques. Nous n'assumons aucune responsabilité pour des erreurs ou défauts d'impression éventuels.